

GUIDE-MOBILITE



Réseau
d'Acteurs
Locaux du
Tournugeois

A DESTINATION DES HABITANTS



Chaque dispositif est décrit de la manière suivante :

Pour aller où ?

Indique quelles destinations peuvent être desservies par ce moyen de transport.

Qui contacter ?

Donne les coordonnées des personnes à joindre pour emprunter ce moyen de transport.

Quel tarif ?

Explique combien coûte ce mode de transport.

Quelles conditions d'accès ?

Permet de comprendre quelles sont les obligations à suivre pour pouvoir bénéficier de ce moyen de transport.

SOMMAIRE

Lignes de bus régulières : page 3 et 4

Transports scolaires du département : page 5

Abonnements Mobigo : page 6

Co-voiturage Mobigo : page 7

Point Mobilité : page 8

Tarif solidaire TER : page 9 et 10

Garage solidaire de Bourgogne : page 11

Navette séniors : page 12

Permis citoyen : page 13

Aides financières de la CAF : page 14 et 15

Aides financières de la région Bourgogne Franche-Comté : page 16

Aides financières du Département de Saône et Loire : page 17

Aides financières du FASTT (à destination des intérimaires) : page 18

Aides financières de l'AGEFIPH (à destination des personnes en situation de handicap) : page 19

Aides financières des caisses de retraite complémentaire : page 20

Aides financières de l'UDAF : page 21

LIGNES DE BUS RÉGULIÈRES



emmène-moi là où je veux !

POUR ALLER OU ?

Ligne 14 (LR 714) :

Mâcon gare / Mâcon Place de la Barre / Mâcon théâtre / Saint Albain les Ongerons / Fleurville la Poste / Montbellet Saint Oyen / Uchizy le Bourg / Farges les Mâcon mairie / Le Villars rue de la Crois / Tournus Raymond Dorey / Tournus gare / Boyer Venière / Boyer le Jonchet / Sennecey le Grand la Farge / S le Gd maison de retraite / S le G Vieil moulieu / Beaumont sur Grosne RN6 / Saint Ambreuil mairie, école / Chalon gare

Ligne 11 (LR713) :

Louhans gare / Louhans Bram / Sornay la Mare aux prêtres / Sornay les Saugerets / Bantanges les petits bois / Bantanges mairie / Bantanges la commagne / Rancy le bourg / Rancy chemin de Montjay / Jouvencon les Caravattes / Jouvencon le Bourg / Jouvencon Layer / Brienne le guidon / Cuisery place Saint Benoit / Lacrost le Bourg / Tournus Raymond Dorey / Tournus gare

QUEL TARIF ?

1,50€ pour tous les bénéficiaires

Possibilité d'obtenir des abonnements (voir page 6)

QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

Ouvert à tous

Les cars des lignes 11 et 14 seront équipés pour transporter les vélos en soute, sous la responsabilité du propriétaire.

QUI CONTACTER ?

**Centrale de réservation et d'information
Mobigo**

03 80 11 29 29

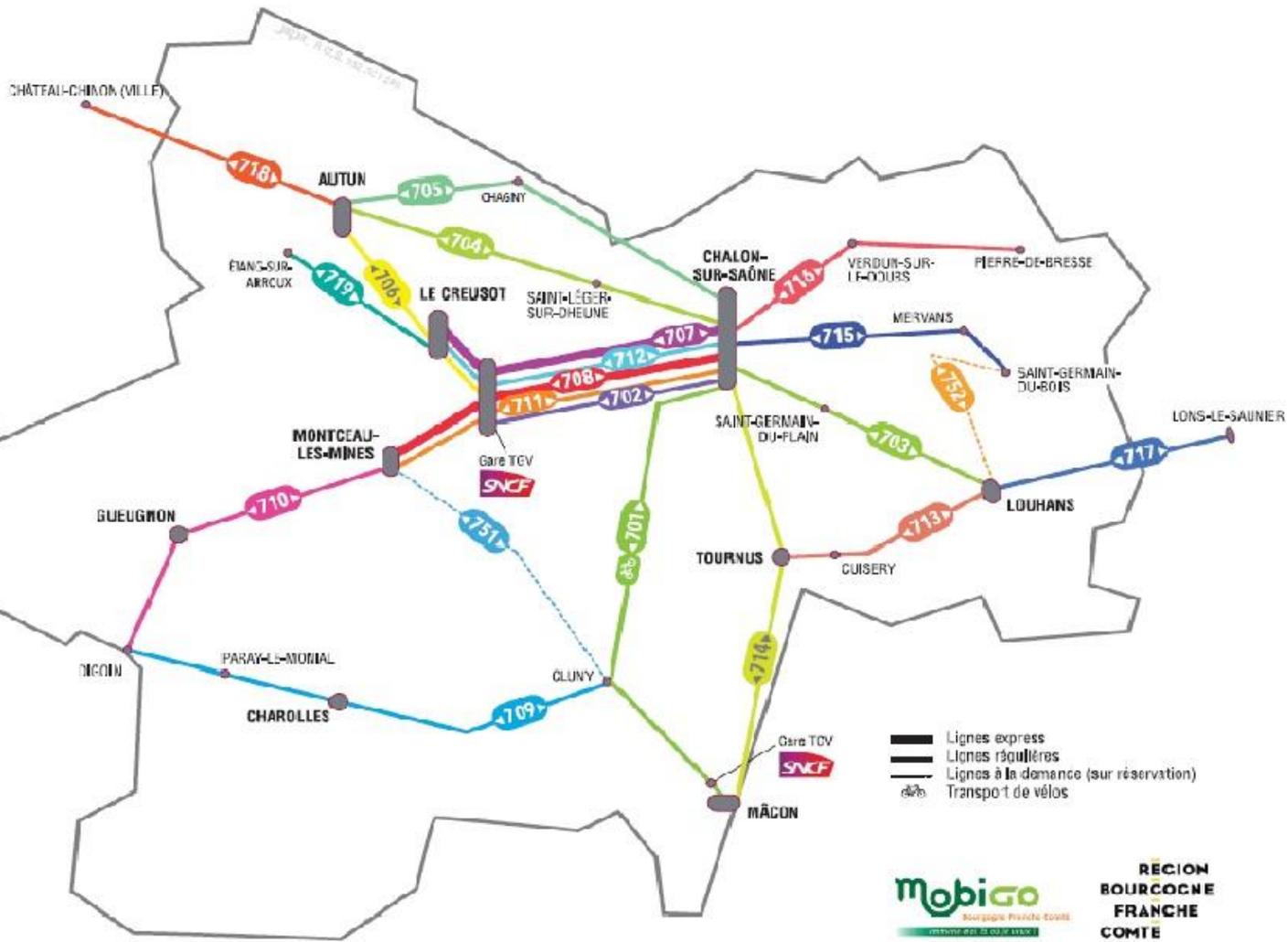
www.viamobigo.fr

Ouverture du lundi au samedi de 7h à 20h

Hors jours fériés

Cf. carte de bus page 4.

LIGNES DE BUS RÉGULIÈRES



TRANSPORTS SCOLAIRES DU DÉPARTEMENT



emmène-moi là où je veux !

POUR ALLER OU ?

Dans les communes desservies par le ramassage scolaire

QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

Tous les élèves peuvent être pris en charge sur les lignes régulières Mobigo et les circuits spéciaux scolaires s'ils remplissent simultanément les conditions principales suivantes :

- Etre domicilié à l'intérieur du département, mais en dehors des périmètres de transports urbains
- Etre éloigné de plus de 3 kilomètres de l'établissement scolaire fréquenté
- Fréquenter l'établissement scolaire de son secteur de rattachement
- Utiliser le service de transport tous les jours sur la base d'un aller-retour, avec un temps de déplacement maximum de 1h30 par jour

Il est indispensable de demander sa carte auprès de la Direction des Transports et de l'Intermodalité

Appeler une semaine avant pour s'inscrire

QUEL TARIF ?

Gratuit pour tous les collégiens et lycéens en demi-pension ou en internat en Saône et Loire

QUI CONTACTER ?

Direction des Mobilités du Quotidien

Unité territoriale 71

Service transports routiers régionaux

03 85 39 93 40

Mail : transports71@bourgognefranchecomte.fr

www.bourgognefranchecomte.fr

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les usagers non scolaires peuvent prendre le bus sous certaines conditions.

Plus d'informations sur le site :

www.bourgognefranchecomte.fr

Rubrique : transports scolaires, Saône et Loire, plus d'informations, téléchargement et liens utiles, règlement régional des transports scolaires de Saône et Loire.

Obligation de faire un mail.

ABONNEMENTS MOBIGO



POUR ALLER OU ?

Sur le réseau de transports MOBIGO 71.

QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

Accessible pour tous

Voyage en illimité sur une origine ou une destination

Attention aux horaires de retour.

QUEL TARIF ?

5€ la carte (obligatoire pour obtenir l'abonnement)

15€ pour une carte de 10 voyages } +5€
40€ pour un abonnement d'un mois } de carte

Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans

COMMENT OBTENIR LA CARTE ?

Possibilité d'obtenir la carte d'abonnement :

- Directement dans le bus avec le chauffeur
- Au transporteur Girardot à Chalon sur Saône

QUI CONTACTER ?

Transporteur Girardot

03.85.42.82.87

20 Rue Louis Jacques Thénard

71 100 CHALON SUR SAONE

CO-VOITURAGE MOBIGO



POUR ALLER OU ?

Suivant les possibilités MOBIGO

QUEL TARIF ?

Sur entente entre covoitureurs

QUI CONTACTER ?

Centrale de réservation et d'information
MOBIGO

03 80 11 29 29

www.covoiturage.viamobigo.fr

Ouverture du lundi au samedi de 7H à 20H

Hors jours fériés

QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

Ouvert à tous

S'inscrire sur Mobigo

www.covoiturage.viamobigo.fr

POINT MOBILITÉ



PLIE



INSERTION
LOGEMENT
EMPLOI

Le pôle PLIE de l'aile Sud Bourgogne accueille sur prescription de Pôle Emploi les personnes souhaitant s'engager dans une démarche d'insertion et d'accès à l'emploi. Ils proposent notamment des véhicules à tarif réduit disponibles à la location pour les personnes qui ont besoin de se déplacer pour aller au travail ou en formation.



POUR ALLER OU ?

Au travail. en formation ou stage.

QUEL TARIF ?

5€ par jour pour la location d'un véhicule

QUI CONTACTER ?

Votre conseiller (Pôle Emploi, Aile Sud Bourgogne (Pôle PLIE ou mission locale) CAP emploi, CCAS...)

QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

Etre titulaire du permis voiture

Etre suivi par un conseiller

Souhaitant s'engager dans une démarche d'insertion et d'accès à l'emploi

Les personnes ayant besoin d'aller travailler ou en formation

Les demandeurs d'emploi

Les bénéficiaires des minima sociaux

Les intérimaires

La location ne peut pas dépasser les 3 mois

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

Contrat de travail ou formation

Pièce d'identité en cours de validité

Permis de conduire en cours de validité

Justificatif de domicile

Un règlement d'une semaine de location d'avance (soit 35€)

Un dépôt de garantie de 300€

TARIF SOLIDAIRE TER : TER SOLIDAIRE



POUR ALLER OU ?

Tous les trajets en TER Bourgogne
Franche Comté et vers l'Île de France

QUEL TARIF ?

Selon le trajet effectué + les – 75€ de
réduction.

QUI CONTACTER ?

- Via l'interface en ligne dédiée sur le site TER
Bourgogne Franche-Comté

www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte

(Rubrique tarifs et achats / tarifs spéciaux)

- En adressant le formulaire téléchargeable et
les justificatifs à l'adresse suivante :

SNCF, BP 71273

25 005 Besançon Cedex 3

- Joindre MOBIGO au : 03.80.11.29.29

QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

- Personnes bénéficiaires de la Couverture
Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)
- Les jeunes en parcours contractualisé
d'accompagnement vers l'emploi et
l'autonomie (PACEA)
- Jeunes bénéficiant de la garantie jeunes avec
une mission locale de Bourgogne Franche-
Comté
- Jeunes en accompagnement à la mission
locale (Garantie jeune, PACEA...)

75% de réduction sur tous les voyages en TER
(quel que soit le motif de déplacement)

TARIF SOLIDAIRE TER : RECHERCHE EMPLOI



POUR ALLER OU ?

Tous les trajets aller-retour en TER en Bourgogne Franche-Comté et vers l'Île de France (via Laroche-Migennes et Sens)

QUEL TARIF ?

Selon le trajet effectué + les – 75€ de réduction.

QUI CONTACTER ?

Avant votre déplacement, rendez-vous dans votre agence Pole Emploi pour demander vos coupons emploi-mobilité (sur justificatif de déplacement de recherche d'emploi)

- Contacter MOBIGO au : 03.80.11.29.29
- Contacter votre agence de Pôle Emploi

QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

Etre demandeur d'emploi et inscrit dans une agence Pole Emploi de Bourgogne Franche-Comté

GARAGE SOLIDAIRE

GARAGE
solidaire
de BOURGOGNE



LOCATION

5€ par jour

150€ par mois

Une caution de 500€ sera demandée ainsi qu'un permis de conduire en cours de validité.

VENTE

En fonction des disponibilités de notre parc automobile, des véhicules à jour du contrôle technique peuvent être achetés pour un prix abordable avec une garantie de 6 mois.

REPARATION

33€ par heure.

L'objectif est de délivrer un véhicule fiable en termes de sécurité et propre pour l'environnement :

Entretien, freinage, pneumatiques, échappement, suspensions, courroie de distribution, embrayage, transmission de direction, pré-contrôle, remorquage.

QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

- Avoir un QF (coefficient familial) inférieur ou égal à 750
Vous pouvez évaluer votre QF sur le site www.caf.fr
- Etre une association d'intérêt général ou d'utilité sociale

QUI CONTACTER ?

Plus d'informations auprès du garage solidaire

130 Rue de la Preste

71 700 TOURNUS

06.44.98.68.40

Mail : garagesolidairedebourgogne@gmail.com

Site internet :

<https://www.garagesolidairedebourgogne.com>

NAVETTE SÉNIORS



POUR ALLER OU ?

De l'Hôtel de Ville à l'Hôpital de Belnay :

14H : CCAS
14h05 : Hôtel De Ville
14H10 : La Poste
14H15 : Charles Dard
14H20 : Hôpital de Belnay

16H : CCAS
16H05 : Hôtel de Ville
16H10 : La Poste
16H15 : Charles Dard
16H20 : Hôpital de Belnay

De l'Hôpital de Belnay à l'Hôtel de Ville :

14H20 : Hôpital de Belnay
14H25 : Charles Dard
14H30 : La Poste
14H35 : Hôtel de Ville
14H40 : CCAS

16H20 : Hôpital de Belnay
16H25 : Charles Dard
16H30 : La Poste
16H35 : Hôtel de Ville
16H40 : CCAS

Trajets effectués tous les jeudis après-midi sauf jours fériés et grandes vacances

QUEL TARIF ?

Gratuit

QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

- Pour les séniors de 65 ans et plus

QUI CONTACTER ?

Centre Communal d'Action Sociale - Espace Chanay

1, Rue Chanay

71 700 TOURNUS

03.85.27.04.40

PERMIS CITOYEN



QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

- 1^{ère} inscription
- Avoir le code
- Sous conditions de ressources
- Etre âgé de 18 ans ou plus
- Avoir un projet professionnel ou personnel

La décision d'attribution revient à la commission d'attribution.

QUEL TARIF ?

Le permis citoyen est une aide financière en contrepartie d'un service rendu à la collectivité ou à une association à caractère sociale

35H : 400€

50H : 500€

60H : 600€

QUI CONTACTER ?

Centre Communal d'Action Sociale - Espace Chanay

1, Rue Chanay

71 700 TOURNUS

03.85.27.04.40

Mail : action.sociale@tournus.fr

Site : www.tournus.fr/le-ccas

AIDE CAF : AIDE POUR CONCILIER VIE FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE



L'objectif de cette aide est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle d'un parent, qui a un projet concret et réaliste de formation, d'insertion ou de retour à l'emploi.

NATURE ET MONTANT DE L'AIDE

L'aide est versée sous forme de subvention ou d'un prêt en fonction du quotient familial :

- quotient familial inférieur ou égal à 400€ : aide sous forme de subvention
- quotient familial de 401€ à 740€ : 50% de l'aide est versé sous forme de subvention et 50% de l'aide est versé sous forme de prêt
- quotient familial de 741€ à 1400€ : l'aide est versée sous forme de prêt

L'aide est plafonnée à 1000€. Tous les cofinancements envisageables (aides de Pôle Emploi, du Conseil Départemental...) doivent être recherchés.

Dépenses éligibles à l'aide :

Toutes les dépenses liées au projet de formation, d'insertion ou de retour à l'emploi :

- frais de garde d'enfant : cantine, garderie, accueil chez une assistante maternelle
- frais de transport : transport en commun, achat de véhicule, permis de conduire...
- frais de formation ou frais liés à l'accès à l'emploi : inscription à une formation, déménagement, achat d'un ordinateur...

QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

- Etre soumis à la condition d'un projet d'insertion sociale et professionnelle réaliste et motivé, accompagné par un travailleur social CAF
- Etre bénéficiaire de l'action sociale de la CAF

MODALITÉS DE VERSEMENT

L'aide est versée en une ou plusieurs fois à l'allocataire ou à un tiers selon la nature du projet et le type de dépenses.

QUI CONTACTER ?

Claire MAZOYER
Centre Communal d'Action Sociale – Espace Chanay
1, Rue Chanay
71700 TOURNUS
03.85.27.04.40

AIDE CAF : LES AIDES SUR PROJETS



L'objectif de cette aide est d'accompagner les familles dans la réalisation d'un projet individuel ou familial dans le cadre d'un accompagnement social, négocié sur une période donnée.

NATURE ET MONTANT DE L'AIDE

Les aides sur projets sont des aides financières personnalisées, sous forme de subvention et/ou de prêt destinée à favoriser la réalisation d'un projet dans le cadre d'un accompagnement social. La demande d'aide non remboursable est de 549€ maximum cumulable avec un prêt d'un montant maximum de 549€.

Le projet doit être réaliste et viser une amélioration du bien-être global de la famille et favoriser son autonomie en :

- permettant à la famille de se réorganiser après un évènement fragilisant (arrivée d'un enfant, séparation, maladie, décès, handicap...)
- favorisant l'exercice de la fonction parentale, le maintien ou le rétablissement des liens parents/enfants en cas de séparation
- favorisant l'insertion sociale ou scolaire d'un enfant en situation de handicap
- permettant de lever les freins à la formation ou à l'insertion professionnelle d'un des parents
- favorisant l'autonomie d'un parent en situation de handicap
- aidant les familles à accéder et à se maintenir dans un logement décent et non énergivore, à s'approprier leur logement et s'intégrer dans l'environnement

QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

- La famille doit relever de l'action sociale de la CAF
- La demande est instruite par un travailleur social à la suite d'un entretien social dans le cadre d'une offre de service ou d'un accompagnement social

MODALITÉS DE VERSEMENT

L'aide est versée en une ou plusieurs fois à l'allocataire ou à un tiers selon la nature du projet et le type de dépenses.

QUI CONTACTER ?

Claire MAZOYER

Centre Communal d'Action Sociale – Espace Chanay

1, Rue Chanay

71700 TOURNUS

AIDE DU CONSEIL REGIONAL : AIDE AU PERMIS B

NATURE ET MONTANT DE L'AIDE

L'objectif de cette aide est de faciliter l'accès à l'autonomie par la mobilité et soutenir leur pouvoir d'achat, avec le financement d'une partie du permis B à hauteur de 500€ pour les jeunes vivant sur la région de la Bourgogne Franche-Comté.

QUI CONTACTER ?

- La mission locale la plus proche de chez vous
- La région Bourgogne Franche-Comté pour plus de renseignements

QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

- Etre âgé de 16 à 25 ans
- Etre inscrit dans une auto-école de la région de Bourgogne Franche-Comté
- Etre engagé dans un parcours de formation professionnelle ou demandeur d'emploi (hors formation universitaire ou BTS en formation initiale, contrat d'apprentissage, chantier d'insertion, BAFA, PACEA, MLDS, CUI, IME, ASE, compagnon du devoir, salarié en formation continue, certification technique ou non technique).
- Sous conditions de ressources : Ne pas dépasser les 900€ de QF

FONDS D'AIDE AUX JEUNES

NATURE ET MONTANT DE L'AIDE

Cette aide peut être accordée afin d'effectuer des déplacements, le paiement des assurances, la réparation de voiture et l'aide au permis.

Le montant attribué varie selon la nature de l'aide.

QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

- Etre âgé de 16 à 25 ans
- Etre engagé dans une démarche d'insertion sociale et / ou professionnelle
- Etre inscrit dans un parcours de formation professionnelle ou d'apprentissage

QUI CONTACTER ?

- La Maison Départementale des Solidarités la plus proche de chez vous
- Le Département de Saône et Loire
(03.85.39.56.85)
www.saoneetloire71.fr
- La mission locale

AIDES A LA MOBILITÉ DES INTÉRIMAIRES : FASTT



NATURE ET MONTANT DE L'AIDE

Cette aide financière peut être accordée aux intérimaires afin d'obtenir :

- une aide au permis
- une location de véhicule (longue durée ou non)
- le paiement des réparations de véhicule

Le montant attribué varie selon la nature de l'aide.

QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

- Etre intérimaire

QUI CONTACTER ?

- Plus de renseignements auprès du FASTT :

01.71.25.08.28

www.fastt.org

AIDES A LA MOBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



NATURE ET MONTANT DE L'AIDE

Les personnes en situation de handicap peuvent prétendre à différents types d'aides à la mobilité :

- prise en charge de déplacements pour se préparer ou accéder à l'emploi
- participation au coût d'un transport adapté
- financement du permis de conduire plafonné à 800€ et 1 300€ en cas de permis adapté

QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre ayant droits aux fonds de l'AGEFIPH
- Etre demandeur d'emploi, salarié en milieu ordinaire ou stagiaire de la formation professionnelle

QUI CONTACTER ?

- Plus de renseignements auprès de l'AGEFIPH :

08.00.11.10.09

www.agefiph.fr

AIDES FINANCIERES : CAISSE DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

NATURE ET MONTANT DE L'AIDE

Certaines caisses de retraites complémentaires peuvent attribuer des aides financières pour :

- l'aide à l'achat d'un véhicule
- l'aide à la réparation d'un véhicule

Le montant attribué varie selon la nature de l'aide.



AG2R LA MONDIALE

QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

- Avoir cotisé à une caisse de retraite complémentaire
- Avoir un numéro de sécurité sociale

QUI CONTACTER ?

Votre caisse de retraite complémentaire (quelques exemples) :

- AGIRC / ARRCO :

08.20.20.01.89

<https://www.agirc-arrco.fr/>

- AG2R La Mondiale :

09.70.80.88.08

www.ag2rlamondiale.fr

AIDES FINANCIERES UDAF

NATURE ET MONTANT DE L'AIDE

L'UDAF effectue des micro-crédits pour :

- l'achat d'un véhicule
- la réparation d'un véhicule
- le financement du permis de conduire

QUI CONTACTER ?

L'UDAF 71 :

35, ter Rue de l'Héritan

CS 90810

71010 MACON Cedex

03.85.32.88.00

Mail : pcb@udaf71.fr

Site : <http://www.udaf71.fr>

QUELLES CONDITIONS D'ACCES ?

- Résider sur le Département de Saône et Loire
- Rencontrer des difficultés d'accès au crédit standard
- Etre en démarche d'insertion sociale et / ou professionnelle